



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

*Dubuis*

**M É M O I R E**  
**POUR LE COMTE**  
**DE CAGLIOSTRO,**  
**ACCUSÉ;**  
**CONTRE**  
**M. LE PROCUREUR-GÉNÉRAL,**  
**ACCUSATEUR;**

*En présence de M. le Cardinal DE ROHAN,*  
*de la Comtesse DE LA MOTTE,*  
*& autres Co-Accusés.*

---

**M. DE CAGLIOSTRO** ne demande que *Tranquillité & Sécurité*; *l'Hospitalité* les lui assure. Extrait d'une Lettre écrite par M. le Comte DE VERGENNES, Ministre des Affaires Etrangères, à M. GÉRARD, Préteur de Strasbourg, le 13 Mars 1783.

---



**A P A R I S,**

*Et se trouve* chez EMMANUEL FLON, Imprimeur-Libraire, rue des Frippiers, à Bruxelles.

---

**M. DCC. LXXXVI.**

# ANNOUNCEMENT

THE BOARD OF DIRECTORS OF THE  
 UNIVERSITY OF CALIFORNIA  
 HAS THE HONOR TO ANNOUNCE  
 THAT THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA  
 LIBRARY HAS RECEIVED  
 FROM THE NATIONAL ARCHIVES  
 A COLLECTION OF  
 DOCUMENTS RELATIVE TO  
 THE HISTORY OF THE  
 UNIVERSITY OF CALIFORNIA  
 FROM 1828 TO 1868.

The collection consists of  
 approximately 100 volumes  
 of original documents  
 and is available for  
 study in the  
 University of California  
 Library.

## LIBRARY

For further information  
 contact the  
 University of California  
 Library.



M É M O I R E  
P O U R L E C O M T E  
D E C A G L I O S T R O .



**J**E suis opprimé , je suis accusé , je suis calomnié. Ai-je mérité mon sort ? je descends dans ma conscience , & j'y trouve la paix que les hommes me refusent.

J'ai beaucoup voyagé ; je suis connu dans toute l'Europe , & dans une grande partie de l'Afrique & de l'Asie. Je me suis montré par-tout l'ami de mes semblables. Mes connoissances , mon tems , ma fortune ont toujours & constamment été employées au soulagement des malheureux. J'ai étudié , j'ai exercé la médecine ; mais je n'ai point dégradé par des spéculations lucratives , le plus noble & le plus consolant des arts. Un attrait , une impulsion irrésistible m'a porté vers un être souffrant , & je suis devenu Médecin.

Assez riche pour pouvoir parcourir le cercle de bienfaisance que je m'étois tracé ; j'ai su conserver mon indépendance , en donnant toujours & en ne recevant jamais ; j'ai porté la délicatesse jusqu'à refuser les bienfaits des Souverains. Les riches ont eu gratuitement mes remèdes & mes conseils. Les pauvres ont reçu de moi des remèdes & de l'argent. Je n'ai jamais contracté de dettes ; mes mœurs sont pures , austères même , j'ose le dire ; je n'ai jamais offensé personne , ni par mes paroles , ni par mes actions , ni par mes écrits. Les injures que j'ai reçues , je les ai pardonnées ; le bien que j'ai fait , je l'ai fait en silence. Etranger par-tout , j'ai rempli par-tout les

devoirs de Citoyen ; par-tout j'ai respecté la religion , les loix & le gouvernement. Telle est l'histoire de ma vie.

Fixé depuis six ans chez un peuple spirituel , généreux , hospitalier , je pensois avoir trouvé une patrie adoptive : je me félicitois d'avance du bien que je pouvois faire à mes nouveaux concitoyens : un coup de tonnerre a détruit l'illusion ; je suis précipité dans les cachots de la Bastille. Mon épouse , la plus aimable , la plus vertueuse des femmes a été traînée dans le même gouffre ; des murs épais ; des verroux multipliés la séparent de moi ; elle gémit , & je ne puis l'entendre ! J'interroge mes gardiens ; ils se taisent. Peut-être , hélas ! n'est-elle plus. . . Une créature foible & souffrante aura-t-elle pu vivre six mois dans un séjour où l'homme a besoin de toute sa force , de tout son courage & de toute sa résignation pour lutter contre le désespoir. Mais j'entretiens le Lecteur de mes peines , & j'oublie que je suis condamné à me justifier.

Je suis décrété de prise de corps. Quel crime ai-je commis ? de quoi m'accuse-t-on ? quel est mon dénonciateur ? y a-t-il des témoins qui déposent contre moi ? J'ignore tout. On ne me donne pas même connoissance de la plainte sur laquelle le décret a été rendu , & l'on veut que je me justifie ! Comment parer des coups qui sont portés par une puissance invisible ? On me répond que l'Ordonnance criminelle le veut ainsi. Je me tais , & m'incline en gémissant devant une loi aussi rigoureuse qu'allarmante pour l'innocence accusée.

Je ne puis donc que soupçonner le genre de délit dont je suis accusé. Si je me trompe , j'aurai combattu des chimères ; mais j'aurai du moins parlé en faveur de la vérité , & mis la saine partie du Public en état d'apprécier des libelles distribués contre un infortuné , dans le tems même où il est détenu dans les fers , menacé du double glaive de la justice & de l'autorité.

### ÉTAT DE LA QUESTION.

Il paroît constant que les sieurs Bohmer & Bassanges ont remis à Mr. le Cardinal de Rohan , un Collier de diamans de la valeur de 1,600,000 liv.

Il paroît également constant que Mr. le Cardinal de Rohan a annoncé aux Jouailliers qu'il n'étoit que le négociateur de cette acquisition ; que le véritable acquéreur étoit la Reine, & qu'il leur a montré, à cet effet, un écrit contenant les conditions de la vente, en marge duquel se trouvoient les mots *bon... bon... approuvé, Marie-Antoinette de France.*

La Reine a déclaré qu'elle n'avoit jamais donné d'ordres pour l'acquisition du collier ; que jamais elle n'avoit approuvé aucune condition d'achat, & qu'elle n'avoit pas reçu le collier.

Il existe donc un corps de délit certain. Ce corps de délit, quel est-il ?

Le bon sens & mes conseils me disent que ce n'est point un *faux matériel* ; on n'a pas cherché à contrefaire l'écriture de la Reine ; la signature qui a fait illusion aux sieurs Bohmer & Bassanges n'est pas même, dit-on, celle dont la Reine a coutume de se servir.

Qu'est-ce donc ? C'est une *supposition de signature* imaginée pour tromper les jouailliers & les engager à livrer à crédit un bijou de grand prix, qu'ils n'autoient peut-être pas livré, s'ils avoient su qu'il fût destiné pour d'autres que pour la Reine.

Qu'elle est la peine réservée à ce délit ? A l'abus d'un nom sacré ? Je l'ignore ; je n'ai point d'intérêt à le savoir ; je me borne dans cette affaire, à demander pour moi justice, & grace pour le coupable. L'innocence résignée a peut-être le droit de s'exprimer ainsi :

Mais quel est ce coupable ?

Mr. le Cardinal de Rohan savoit-il que la signature étoit supposée ? Savoit-il que la Reine n'avoit point donné d'ordres pour l'achat du collier ? Savoit-il enfin que le collier ne seroit pas remis à la Reine ?

Mr. le Cardinal de Rohan n'a-t-il été au contraire que l'artisan innocent d'une tromperie dont il a été la première victime ? A-t-il cru, n'a-t-il pas dû croire qu'il avoit été choisi pour être le négociateur d'une opération agréable à la Reine, & que S. M. vouloit envelopper, pendant quelque tems, des ombres du secret ?

Impliqué, je ne fais comment, dans de si grands intérêts, je ne démentirai point, dans cette circonstance, la qualité d'ami des hommes que l'on ma déferée quelquefois, & que j'ai peut-être méritée; je défendrai mon innocence, sans embrasser aucun parti. Diffamé de la manière la plus étrange par une femme à laquelle je n'ai jamais fait aucun mal; je fais des vœux bien sincères pour qu'elle puisse se justifier. Heureux, si dans cette affaire, la justice ne trouvoit aucun coupable à punir!

Mr. le Cardinal de Rohan a prétendu qu'il avoit été trompé par la Comtesse de la Motte. Cette dernière s'est empressée, avant qu'il y eût aucun décret de prononcé, de faire paroître un Mémoire dans lequel elle m'accuse d'*escroquerie, de sortilège, de vol*, & notamment d'avoir conçu & exécuté le projet de ruiner Mr. le Cardinal de Rohan, & de m'être emparé de la *masse* d'un collier dont j'étois *dépositaire, pour en grossir le trésor occulte d'une fortune inouïe.*

Telles sont, en peu de mots, les imputations, qui, inférées dans un interrogatoire ministériel, m'ont fait conduire moi & mon épouse dans les cachots de la Bastille, & qui depuis, répétées dans un Mémoire imprimé avec des circonstances atroces, imaginées à loisir, ont fait décréter contre moi un décret de prise de corps.

Je répondrai, puisque j'y suis forcé, à des imputations que dans toute autre circonstance, je me serois contenté de dédaigner; mais auparavant je crois devoir me montrer tel que je suis. Il est tems qu'on sache quel est ce *Comte de Cagliostro*, au sujet duquel on a débité tant de fables impertinentes. Tant qu'il m'a été permis de vivre en homme obscur, j'ai constamment refusé de satisfaire la curiosité publique; aujourd'hui que je suis dans les fers; aujourd'hui que les Loix me demandent compte de mes actions, je parlerai. Je dirai avec ingénuité ce que je fais de moi, & peut-être l'histoire de ma vie ne fera-t-elle pas la pièce la moins importante de ma justification.

### CONFESSON DU COMTE DE CAGLIOSTRO.

J'ignore le lieu qui ma vu naître & les parens qui m'ont

donné le jour. Différentes circonstances de ma vie m'ont fait concevoir des doutes, des soupçons que le Lecteur pourra partager ; mais, je le répète, toutes mes recherches n'ont abouti, à cet égard, qu'à me donner sur ma naissance des idées grandes à la vérité, mais vagues & incertaines.

J'ai passé ma première enfance dans la Ville de Médine en Arabie. J'y ai été élevé sous le nom d'*Acharat*, nom que j'ai conservé dans mes voyages d'Afrique & d'Asie. J'étois logé dans le palais du Muphty (1) Salahaym.

Je me rappelle parfaitement que j'avois autour de moi quatre personnes, un Gouverneur, âgé de 55 à 60 ans, nommé *Althotas*, & trois domestiques, un blanc qui me servoit de valet-de-chambre, & deux noirs, dont l'un étoit jour & nuit avec moi.

Mon Gouverneur m'a toujours dit que j'étois resté orphelin à l'âge de trois mois, & que mes parens étoient nobles & chrétiens ; mais il a gardé le silence le plus absolu sur leur nom & sur le lieu de ma naissance. Quelques mots dits au hasard m'ont fait soupçonner que j'étois né à Malte ; mais c'est un fait qu'il m'a toujours été impossible de vérifier.

*Althotas*, dont il m'est impossible de prononcer le nom sans attendrissement, avoit pour moi les soins & l'affection d'un père : il se fit un plaisir de cultiver les dispositions que j'annonçois pour les sciences. Je puis dire qu'il les possédoit toutes, depuis les plus abstraites jusqu'à celles de pur agrément. La botanique & la physique médicale furent celles dans lesquelles je fis le plus de progrès.

Ce fut lui qui m'apprit à adorer Dieu, à aimer & servir mon prochain, à respecter en tous lieux la Religion & les Loix.

Je portois, ainsi que lui, l'habit Musulman ; nous professions en apparence le Mahométisme ; mais la véritable Religion étoit empreinte dans nos cœurs.

Le Muphti venoit me voir souvent, il me traitoit avec

(1) On fait que le Muphty est le chef de la Religion Mahométane, & que Médine est le lieu de sa résidence.

bonté, & paroïſſoit avoir beaucoup de conſidération pour mon Gouverneur.

- Ce dernier m'apprit la plus grande partie des langues de l'Orient. Il me parloit ſouvent des pyramides d'Egypte de ces immenſes ſouterreins creuſés par les anciens Egyptiens, pour renfermer & défendre contre l'injure des tems le dépôt précieux des connoiſſances humaines.

J'avois atteint ma douzième année. L'envie de voyager, & de voir par moi-même les merveilles dont il m'entretenoit, s'empara de moi à un tel point que Médine & les jeux de mon enfance perdirent tous leurs charmes à mes yeux.

Althotas m'annonce un jour qu'enfin nous allons quitter Médine & commencer nos voyages. Il fait préparer une Caravane, & nous partons, après avoir pris congé du Muphti qui voulût bien nous témoigner ſes regrets, de la manière la plus obligeante.

Nous arrivâmes à la Mecque & nous allâmes deſcendre au Palais du Chérif (1). On me fit prendre des habits plus magnifiques que ceux que j'avois portés juſques alors. Le troiſième jour de mon arrivée, mon Gouverneur me préſenta au Souverain, qui me fit les plus tendres careſſes. A l'aſpect de ce Prince, un bouleverſement inexprimable s'empara de mes ſens; mes yeux ſe remplirent des plus douces larmes que j'aie répandues de ma vie. Je fus témoin de l'effort qu'il faisoit pour retenir les ſiennes. Ce moment eſt une des époques de mon exiſtence, qu'il m'eſt impoſſible de me rappeler ſans le plus vif attendriſſement.

- Je reſtai trois années à la Mecque; il ne ſe paſſoit pas de jour que je ne fuſſe admis chez le Chérif, & chaque jour voyoit croître ſon attachement & ma reconnoiſſance; ſouvent je le ſurprenois les yeux attachés ſur moi, puis les élevant vers le ciel avec toutes les marques de la pitié & de l'attendriſſement. Je m'en retournois penſif, dévoré d'une curioſité toujours infructueuſe. Je n'oſois interroger

---

(1) Souverain de la Mecque & de toute l'Arabie. Il eſt toujours pris parmi les deſcendans de Mahomet.

mon Gouverneur, qui me reprochoit avec sévérité, comme si je ne pouvois pas sans crime chercher à connoître les auteurs & le lieu de ma naissance.

La nuit, je m'entretenois avec le négre qui couchoit dans mon appartement, mais c'étoit en vain que je tentois de surprendre son secret. Si je parlois de mes parens, il devenoit sourd à toutes les questions que je pouvois lui faire. Une nuit que je le pressois plus vivement que de coutume, il me dit que si jamais je quittois la Mecque, j'étois menacé des plus grands malheurs, & que je devois sur-tout me garder de la Ville de Trébisonde (1).

Mon goût pour les voyages l'emportoit sur ses pressentimens. J'étois las de la vie uniforme que je menois à la Cour du Chérif.

Un jour, je le vis entrer seul dans l'appartement que j'occupois; mon étonnement fut extrême de recevoir une semblable faveur; il me ferra dans ses bras avec plus de tendresse qu'il ne l'avoit jamais fait, me recommanda de ne jamais cesser d'adorer l'Eternel, m'assura qu'en le servant fidèlement, je finirois par être heureux & connoître mon sort; puis il me dit, en baignant mon visage de ses larmes: « Adieu, fils infortuné de la nature ». Ces paroles & le ton avec lequel il les prononça, resteront éternellement gravés dans ma mémoire.

Ce fut la dernière fois que je pus jouir de sa présence; Une Caravane, préparée exprès pour moi, m'attendoit; je partis & quittai la Mecque, pour n'y plus retourner.

Je commençai mes voyages par l'Egypte; je visitai ces fameuses pyramides, qui ne sont aux yeux des observateurs superficiels, qu'une masse énorme de marbre & de granit. Je fis connoissance avec les Ministres de différens Temples qui voulurent bien m'introduire dans des lieux où le commun des Voyageurs ne pénétra jamais.

Je parcourus ensuite, pendant le cours de trois années, les principaux Royaumes de l'Afrique & de l'Asie.

Ce n'est pas ici le lieu de donner connoissance au Public

(1) Capitale d'un Empire voisin de l'Arabie.

des différentes observations que j'ai faites dans mes voyages , & des aventures vraiment extraordinaires qui me sont arrivées. Je crois devoir remettre à un moment plus favorable cette partie de mon histoire.

Le soin de ma justification étant le seul qui m'occupe , je vais parler de mes voyages en Europe. Je nommerai les personnes qui m'ont connu , & il fera facile à ceux que mon sort peut intéresser , de vérifier la plus grande partie des faits que je vais raconter.

J'arrivai , en 1766 , dans l'île de Rhodes , avec mon Gouverneur & les trois domestiques qui ne m'avoient pas quitté depuis mon enfance. Je m'embarquai sur un vaisseau Français qui faisoit voile pour Malte.

Malgré l'usage qui oblige les vaisseaux venant du Levant à faire leur quarantaine , j'obtins , au bout de deux jours la permission de débarquer. Le Grand-Maitre Pinto me donna , ainsi qu'à mon Gouverneur , un logement dans son Palais. Je me rappelle que l'appartement que j'occupois étoit voisin du laboratoire.

La première chose que fit le Grand-Maitre , fut de prier le Chevalier d'Aquino , de l'illustre Maison des Princes de Caramanica , de vouloir bien m'accompagner par-tout , & me faire les honneurs de l'île.

Je pris alors , pour la première fois , avec l'habit Européen , le nom de *Comte de Cagliostro* , & je ne fus pas peu surpris de voir Althotas revêtu d'un habit ecclésiastique & décoré de la Croix de Malte.

Le Chevalier d'Aquino me fit faire connoissance avec toutes les Grandes-Croix de l'Ordre : je me rappelle même d'avoir mangé chez M. le Bailli de Rohan , aujourd'hui Grand-Maitre. J'étois loin de prévoir alors que , vingt ans après , je serois arrêté & conduit à la Bastille pour avoir été honoré de l'amitié d'un Prince du même nom.

J'ai tout lieu de penser que le Grand-Maitre Pinto étoit instruit de mon origine. Il me parla plusieurs fois du Chérif & de Trébisonde ; mais il ne voulut jamais s'expliquer clairement sur cet objet.

Du reste il me traita toujours avec la plus grande distinc-

tion , & m'offrit l'avancement le plus rapide , dans le cas où je me déterminerois à faire des vœux. Mais mon goût pour les voyages & l'ascendant qui me portoit à exercer la médecine , me firent refuser des offres aussi généreuses , qu'honorables.

Ce fut dans l'île de Malte que j'eus le malheur de perdre mon meilleur ami , mon maître , le plus sage , le plus éclairé des mortels , le vénérable Althotas. Quelques momens avant sa mort il me serra la main : „ Mon fils , me dit-il d'une voix presque éteinte , ayez toujours devant les yeux la crainte de l'Eternel & l'amour de votre prochain ; vous apprendrez bientôt la vérité de tout ce que je vous ai enseigné „.

L'île où je venois de perdre l'ami qui m'avoit tenu lieu de père , devint bientôt pour moi , un séjour insupportable. Je demandai au Grand-Maître la permission de la quitter pour parcourir l'Europe ; il y consentit à regret & me fit promettre que je reviendrois à Malte. Le Chevalier d'Aquino voulut bien se charger de m'accompagner dans mes voyages & de pourvoir à tous mes besoins.

Je partis en effet avec lui. Nous visitâmes d'abord la Sicile , où le Chevalier me procura la connoissance de la Noblesse du pays.

Delà nous visitâmes les différentes îles de l'Archipel ; & , après avoir parcouru de nouveau la Méditerranée , nous abordâmes à Naples , patrie du Chevalier d'Aquino.

Ses affaires ayant exigé de lui quelques voyages particuliers , je partis seul pour Rome , avec des lettres de crédit pour le sieur *Bellone* , banquier.

Arrivé dans cette capitale du monde chrétien , je résolus de garder l'*incognito* le plus parfait. Un matin , comme j'étois renfermé chez moi , occupé à me perfectionner dans la langue Italienne , mon valet-de-chambre m'annonça la visite du Secrétaire du Cardinal Orsini. Ce Secrétaire étoit chargé de me prier d'aller voir son Eminence ; je m'y rendis en effet. Le Cardinal me fit toute les politesses imaginables , m'invita plusieurs fois à manger chez lui , & me fit connoître la plupart des Cardinaux & Princes Romains , &

notamment le Cardinal d'Yorck & le Cardinal Ganganelli, depuis Pape sous le nom de *Clément XIV.* Le Page *Rezzonico*, qui occupoit alors la Chaire de S. Pierre, ayant désiré de me connoître, j'eus plusieurs fois l'honneur d'être admis à des conférences particulières avec Sa Sainteté.

J'étois alors (1770) dans ma 22<sup>e</sup>. année. Le hazard me procura la connoissance d'une demoiselle de qualité nommée *Séraphina Felichiani*. Elle étoit à peine au sortir de l'enfance : ses charmes naissans allumèrent dans mon cœur une passion que seize années de mariage n'ont fait que fortifier. C'est cette infortunée, que ni ses vertus ni son innocence, ni sa qualité d'étrangère n'ont pu sauver des rigueurs d'une captivité aussi cruelle que peu méritée.

N'ayant ni le tems ni la volonté d'écrire des volumes, je n'entrerai pas dans le détail des voyages que j'ai faits dans tous les Royaumes de l'Europe; je me contenterai de citer les personnes de qui j'ai été connu. La plupart vivent encore. J'invoque hautement leur témoignage. Qu'elles disent si jamais j'ai commis une seule action indigne d'un homme d'honneur; qu'elles disent si jamais j'ai sollicité une seule grâce; si jamais j'ai mendié la protection des Souverains qui ont été curieux de me connoître; qu'elles disent enfin si, en tout tems & en tous lieux, j'ai fait autre chose que guérir gratuitement les malades, & soulager les pauvres.

Les personnes que j'ai connues plus particulièrement sont :

*En Espagne*, le Duc d'Albe, son fils le Duc de Vexard, le Comte de Prélata, le Duc de Médinaceli, le Comte de Riglas, parent de M. le Comte d'Aranda, Ambassadeur de S. M. Catholique, près de la Cour de France.

*En Portugal*, le Comte de San-Vincenti, par qui j'ai été présenté à la Cour. Mon Banquier, à Lisbonne, se nommoit *Anselmo la Cruce*.

*A Londres*, la Noblesse & le Peuple.

*En Hollande*, le Duc de Brunswick, à qui j'ai eu l'honneur d'être présenté.

*En Courlande*, le Duc & la Duchesse régnants.

Toutes les Cours d'Allemagne.

*A. Pétersbourg*, le prince de Potemkin, M. Narisoin, le Général Gélacin, le Général des Cosaques, le Général Médico, le Chevalier de Corbéron, chargé des affaires de la France.

*En Pologne*, la Comtesse Comceska, le Comte Gévuski, la Princesse... aujourd'hui princesse de Nassau, &c.

J'observerai que, voulant n'être pas reconnu, il m'est arrivé de voyager sous différens noms. Je me suis appelé successivement : le *Comte Harat*, le *Comte Félix*, le *Marquis d'Anna*. Mais le nom sous lequel je suis le plus généralement connu en Europe, est celui de *Comte de Cagliostro*.

Je suis arrivé à Strasbourg le 19 Septembre 1780, ayant été, peu de jours après mon arrivée, reconnu par le Comte Gévuski, je me vis forcé de céder aux instances générales de la Ville & de toute la Noblesse d'Alsace, & de consacrer mes talens en Médecine au service du Public. Je puis citer parmi les connoissances que j'ai faites dans cette Ville, M. le Maréchal de Contades, le Marquis de la Salle, le Baron de Fraxilande, le Baron de l'Or, le Baron Vorminser, le Baron de Diédéric, Mad. la Princesse Christine, & plusieurs autres personnes.

Tous ceux qui m'ont connu à Strasbourg, savent quelles y ont été mes actions & mes occupations. Si j'ai été calomnié dans des libelles obscurs, les papiers publics & quelques Auteurs équitables m'ont rendu justice.

Qu'il me soit permis de citer un passage d'un livre imprimé en 1783, ayant pour titre : *Lettres sur la Suisse*.

L'estimable Auteur de ces Lettres s'exprime ainsi, Tom. I, page 5. & suivantes :

« Cet homme singulier, étonnant, admirable par sa conduite & par ses vastes connoissances, d'une figure qui annonce l'esprit & exprime le génie, ayant des yeux de feu qui lisent au fond des âmes, est arrivé de Russie depuis sept ou huit mois, & paroît vouloir se fixer dans cette Ville, (Strasbourg) au moins pour quelque temps. Personne ne sait d'où il est, ce qu'il est, où il va. Aimé, chéri, respecté des Commandans de la place & des principaux de la ville; adoré des Pauvres & du petit peuple; haï, ca-

domnié, persécuté par certaines gens; ne recevant ni argent ni présens de ceux qu'il guérit; passant sa vie à voir des malades, sur-tout des pauvres, les aidant de remèdes qu'il leur distribue *gratis*, & de sa bourse pour avoir du bouillon; mangeant fort peu, & presque toujours des pâtes d'Italie; ne se couchant jamais, & ne dormant qu'environ deux ou trois heures assis sur un fauteuil; enfin toujours prêt à voler au secours des malheureux à quelque heure que ce soit, & n'ayant d'autre plaisir que celui de soulager ses semblables: cet homme incroyable tient un état d'autant plus étonnant qu'il paie tout d'avance, & qu'on ne fait d'où il tire ses revenus, ni qui lui fournit de l'argent. Vous sentez bien, Madame, qu'on fait force plaisanteries à ses dépens; c'est au moins l'Ante-Christ; il a cinq ou six cens ans; possède la pierre Philosophale, la médecine universelle: enfin c'est une de ces intelligences que le Créateur envoie quelquefois sur la terre revêtues d'une enveloppe mortelle. Si cela est, c'est une intelligence bien estimable. J'ai vu peu d'âmes aussi sensibles que la sienne, de cœurs si tendres, si bons & si compatissans. Personne n'a plus d'esprit & de connoissances que lui: il fait presque toutes les Langues de l'Europe & de l'Asie, & son éloquence étonne & entraîne même dans celle qu'il parle le moins bien. Je ne vous dis rien de ses cures merveilleuses; il faudroit des volumes; & tous les Journaux vous en parleront. Vous saurez seulement que de plus de quinze mille malades qu'il a traités, ses ennemis les plus forcenés ne lui reprochent que trois morts, auxquelles encore il n'a pas plus de part que moi.

Pardonnez-moi, Madame, si je m'arrête encore quelques momens sur cet homme inconcevable. Je fors de son audience. Oh! que vous chéririez ce digne Mortel, si vous l'eussiez vu, comme moi, courir de pauvre en pauvre, panser avec ardeur leurs blessures dégoûtantes, adoucir leurs maux, les consoler par l'espérance, leur dispenser ses remèdes, les combler de bienfaits; enfin les accabler de ses dons, sans autre but que celui de secourir l'humanité souffrante.

« souffrante , & de jouir de l'ineffimable douceur d'être sur  
 « terre l'image de la Divinité bienfaisante !

« Représentez-vous, Madame, une salle immense, rem-  
 « plie de ces malheureuses créatures presque toutes privées  
 « de tout secours, & tendant vers le Ciel leurs mains dé-  
 « faillantes qu'elles avoient peine à soulever pour implorer  
 « la charité du Comte.

« Il les écoute l'un après l'autre, n'oublie pas une de leurs  
 « paroles, sort pour quelques momens, rentre bientôt chargé  
 « d'une foule de remèdes qu'il dispense à chacun de ces in-  
 « fortunés, en leur répétant ce qu'ils lui ont dit de leur ma-  
 « ladie, & les assurant qu'ils feront bientôt guéris, s'ils veu-  
 « lent exécuter fidèlement ses ordonnances. Mais les remè-  
 « des seuls seroient insuffisans; il leur faut du bouillon pour  
 « acquérir la force de les supporter: peu d'entr'eux ont les  
 « moyens de s'en procurer; la bourse du sensible Comte est  
 « partagée entr'eux; il semble qu'elle soit inépuisable. Plus  
 « heureux de donner qu'eux de recevoir, sa joie se mani-  
 « feste par sa sensibilité. Ces malheureux, pénétrés de recon-  
 « noissance, d'amour & de respect, se prosternent à ses  
 « pieds, embrassent ses genoux, l'appellent leur sauveur,  
 « leur père, leur Dieu... Le bon homme s'attendrit, les  
 « larmes coulent de ses yeux; il voudroit les cacher; il n'en  
 « a pas la force, il pleure; & l'assemblée fond en larmes...  
 « les larmes délicieuses qui sont la jouissance du cœur, & dont  
 « les charmes ne peuvent se concevoir, quand on n'a pas  
 « été assez heureux pour en verser de semblables.

« Voilà une bien foible esquisse du spectacle enchanteur  
 « dont je viens de jouir, & qui se renouvelle trois fois  
 « chaque semaine ».

Le témoignage que cet auteur rend à la vérité n'a rien  
 d'exagéré.

On peut interroger les Curés des paroisses; ils diront les  
 biens que j'ai fait à leurs pauvres.

On peut interroger le Corps d'Artillerie & les différens  
 Régimens qui étoient alors en garnison à Strasbourg; ils di-  
 ront le nombre de soldats que j'ai guéris.

On peut interroger l'Apothicaire dont je me servois; il

B

dira la quantité de médicamens que je faisois faire pour les pauvres, & que je payois chaque jour argent comptant.

On peut interroger les aubergistes; ils diront si leurs auberges, si les hôtels garnis pouvoient suffire au grand concours d'étrangers que j'attirois à Strasbourg.

On peut interroger les geoliers; ils diront comment je me suis conduit envers les pauvres prisonniers, & le nombre de ceux que j'ai délivrés.

Que les Chefs de la ville, que les Magistrats, que le public entier dise si jamais j'ai causé de scandale, & si dans mes actions il s'en est trouvé une seule contraire aux loix, aux bonnes mœurs, à la religion.

Si, depuis mon séjour en France, j'ai offensé une seule personne, qu'elle se lève & rende témoignage contre moi.

Je ne prétends pas me glorifier; j'ai fait le bien parce que j'ai dû le faire. Mais enfin quel fruit ai-je recueilli des services que j'ai rendus à la Nation Française? Le dirai-je dans l'amertume de mon cœur? des libelles & la Bastille.

Il y avoit à-peu-près un an que j'étois à Strasbourg, lorsqu'un soir en rentrant chez moi j'eus l'agréable surprise d'y trouver le Chevalier d'Aquino (1), qui ayant appris, par les gazettes, mon séjour à Strasbourg, avoit fait le voyage exprès pour venir resserrer les nœuds de notre ancienne amitié.

Le Chevalier d'Aquino a vu les Chefs de la ville, auxquels il a pu dire ce qu'il savoit du séjour que j'avois fait à Malte & de la distinction avec laquelle le Grand-Maître Pinto m'avoit traité.

Peu de tems après mon arrivée en France, M. le Cardinal de Rohan m'avoit fait dire, par le Baron de Millinens, son Grand-Veneur, qu'il desiroit de me connoître. Tant que le Prince ne fit voir à mon égard qu'un motif de curiosité, je refusai de le satisfaire; mais bientôt, m'ayant envoyé dire qu'il avoit une attaque d'asthme, & qu'il vouloit me consulter, je me rendis avec empressement en son

---

(1) Le Lecteur est prié de se souvenir que c'est le même Chevalier d'Aquino, avec lequel j'avois fait connoissance à Malte, & qui m'avoit accompagné dans mes premiers voyages en Europe.

Palais Epifcopal. Je lui fis part de mon opinion fur fa maladie; il parut fatisfait, & me pria de l'aller voir de tems en tems.

Dans le courant de 1781, M. le Cardinal me fit l'honneur de venir chez moi pour me confulter fur la maladie du Prince de Soubife. Il étoit attaqué de la gangrene, & j'avois eu le bonheur de guérir, d'une maladie femblable, le Secrétaire du Marquis de la Salle, qui étoit abandonné des Médecins. Je fis quelques questions à M. le Cardinal fur la maladie du Prince; mais il m'interrompit en me priant avec instance de l'accompagner à Paris. Il mit tant d'honnêteté dans fes instances qu'il me fût impoffible de le refufer. Je partis donc, en laiffant à mon Chirurgien & à mes amis les ordres néceffaires pour que mes malades & les pauvres ne fouffriffent pas de mon abfence.

Arrivés à Paris, M. le Cardinal voulut d'abord me conduire chez M. le Prince de Soubife; mais je le refusai en lui difant que mon intention étant d'éviter toute efpèce d'altercation avec la Faculté, je ne voulois voir le Prince que lorsque les Médecins l'auroient déclaré fans efpérance.

M. Le Cardinal, ayant eu la bonté de fe prêter à cet arrangement, revint en me difant que la Faculté avoit annoncé qu'il y avoit du mieux. Je lui déclarai alors que je n'irois pas voir le Prince, ne voulant pas ufurper la gloire d'une guérifon qui n'auroit pas été mon ouvrage.

Le Public ayant été instruit de mon arrivée, il vint tant de monde me confulter, que pendant les treize jours que je reftai à Paris, je fus occupé tous les jours à voir des malades depuis cinq heures du matin jufqu'à minuit.

Je me fervis d'un Apothicaire; mais je donnai à mes frais beaucoup plus de médicamens qu'il n'en vendit; j'atteste à cet égard toutes les perfonnes qui ont eu recours à moi. S'il en eft une feule qui puiſſe dire m'avoir fait accepter la plus petite fomme foit en argent, foit en préfens, je confens que l'on me refuſe toute efpèce de confiance.

Le Prince Louis me reconduifit jufqu'à Saverne, & me fit beaucoup de remerciemens, en me priant de le venir voir le plus fouvent qu'il me feroit poſſible.

Je retournai sur le champ à Strasbourg, où je recommençai mes travaux accoutumés. Le bien que je faisois me valut différens Libelles, dans lesquels j'étois traité d'Ante-Christ, de Juif-Errant, d'homme de 1,400, &c. Fatigué de tant d'injures, j'avois pris la résolution de partir. Différentes Lettres que les Ministres du Roi eurent la bonté d'écrire à mon sujet me firent changer de résolution. Je crois qu'il est important dans ma cause de mettre sous les yeux des Juges & du public, des recommandations d'autant plus honorables pour moi, que je ne les avois sollicitées directement ni indirectement.

*COPIE de la Lettre écrite par M. le Comte DE VERGENNES, Ministre des Affaires Etrangères, à M. GÉRARD, Prêtreur de Strasbourg, datée de Versailles, le 13 Mars 1783.*

„ Je ne connois pas, Monsieur, personnellement M. le  
„ Comte de Cagliostro ; mais tous les rapports, depuis le tems  
„ qu'il réside à Strasbourg, lui sont si avantageux, que l'humani-  
„ té reclame pour qu'il y trouve égards & tranquillité. Sa  
„ qualité d'étranger, & le bien qu'il passe pour constant qu'il  
„ fait, sont des titres qui m'autorisent à vous le recommander,  
„ & aux Magistrats que vous présidez. M. de Cagliostro ne  
„ demande que tranquillité & sûreté, l'hospitalité les lui af-  
„ fure ; &, connoissant vos dispositions naturelles, je suis  
„ bien persuadé que vous vous empresserez à l'en faire jouir,  
„ & des agrémens qu'il peut mériter personnellement.

„ J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur,  
„ votre très-humble, & très-obéissant serviteur.

„ Signé, DE VERGENNES.

*COPIE de la Lettre de M. le Marquis DE MIROMÉNIL, Garde des Sceaux, à M. GÉRARD, Prêtreur de Strasbourg, datée de Versailles, le 15 Mars 1783.*

MONSIEUR,

„ Le Sieur Comte de Cagliostro s'est employé avec zèle  
„ depuis qu'il est à Strasbourg, à soulager les pauvres & les

" malheureux, & j'ai connoissance de plusieurs actions pleines  
 " d'humanité de cet Etranger, qui méritent qu'on lui accorde  
 " une protection particulière. Je vous recommande de lui  
 " procurer, en ce qui vous concerne, ainsi que le Magistrat  
 " que vous présidez, tout l'appui & toute la tranquillité  
 " dont un Etranger doit jouir dans les Etats du Roi, sur-tout  
 " lorsqu'il s'y rend utile.

" Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur :

" Signé, MIROMÉNIL.

COPIE de la Lettre écrite par M. le Marquis de SÉGUR,  
 à M. le Marquis DE LA SALLE, du 15 Mars 1783.

" La bonne conduite qu'on m'a assuré, Monsieur, que le  
 " Sieur de Cagliostro a constamment tenue à Strasbourg,  
 " l'usage respectable qu'il a fait dans cette Ville de ses con-  
 " noissances & de ses talens, & les preuves multipliées d'hu-  
 " manité qu'il y a données envers les particuliers attaqués de  
 " différentes maladies, qui ont eu recours à lui, méritent  
 " à cet Etranger la protection du Gouvernement. Le Roi  
 " vous charge de veiller non-seulement à ce qu'il ne soit  
 " point inquiété à Strasbourg, lorsqu'il jugera à propos d'y  
 " retourner, mais même à ce qu'il éprouve dans cette  
 " Ville les égards que les services qu'il rend aux malheureux  
 " doivent lui procurer.

" J'ai l'honneur d'être, &c.

" Signé, SÉGUR.

C'est sur la foi de ces Lettres & des dispositions du Mo-  
 narque à mon égard, que je m'étois plu à considérer la  
 France comme le terme de mes voyages. Pouvois-je croire  
 que, deux ans après, les droits sacrés de l'hospitalité, ces  
 droits si solennellement reconnus, si noblement exprimés  
 dans des Lettres écrites au nom du Roi, seroient inutile-  
 ment invoqués par moi & par ma malheureuse épouse !

La tranquillité que les Lettres Ministérielles me procurè-  
 rent ne fut pas de longue durée. Persécuté par une classe  
 d'hommes à laquelle mes succès déplaisoient depuis long-  
 tems, je me décidai à quitter Strasbourg, bien résolu de  
 ne plus m'exposer dorénavant à la malice des envieux.

J'étois dans ces dispositions , lorsque je reçus une Lettre du Chevalier d'Aquino , par laquelle il me marquoit qu'il étoit dangereusement malade. Je partis sur le champ ; mais , quelque diligence que je pus faire , je n'arrivai à Naples que pour y recevoir les derniers soupirs de mon malheureux ami. Peu de jours après mon arrivée , je fus reconnu par l'Ambassadeur de Sardaigne , & plusieurs autres personnes. Me voyant de nouveau persécuté pour reprendre la Médecine , je pris le parti d'aller en Angleterre : je traversai à cet effet la partie méridionale de la France , & j'arrivai à Bordeaux le 8 Novembre 1783.

Etant allé au Spectacle de cette Ville , je fus reconnu par un Officier de Cavalerie , qui se hâta d'apprendre aux Jurats qui j'étois. Le Chevalier Roland , l'un deux , eut l'honnêteté de venir , au nom de tous ses Confrères , m'offrir à moi & à mon épouse une place dans leur loge , toutes les fois que nous voudrions venir au Spectacle. Les Jurats & le Public m'ayant fait l'accueil le plus distingué , & m'ayant vivement sollicité de me consacrer , ainsi qu'à Strasbourg , au service des malades , je me laissai persuader , & commençai à donner des audiences & à distribuer aux pauvres des remèdes & des sommes pécuniaires. Le concours devint si grand que je fus obligé d'avoir recours aux Jurats pour avoir des soldats à l'effet d'entretenir l'ordre dans ma maison.

C'est à Bordeaux que j'eus l'honneur de faire connoissance avec M. le Maréchal de Mouchi , M. le Comte de Fumel , M. le Vicomte du Hamel & autres Personnes dignes de foi qui attesteront , s'il le faut , la manière dont je me suis conduit dans cette Ville :

Le même genre de persécution qui m'avoit éloigné de Strasbourg , m'ayant suivi à Bordeaux , je pris le parti , après onze mois de séjour , de m'en aller à Lyon , où j'arrivai dans les derniers jours d'Octobre 1784 ; je ne restai que trois mois dans cette dernière Ville , & je partis pour Paris , où j'arrivai le 30 Janvier 1785. Je descendis dans un des Hôtel garnis du Palais-Royal ; & , peu de tems après , j'allai habiter une maison rue S. Claude , près du Boulevard.

Mon premier soin fut de déclarer à toutes les personnes de ma connoissance que mon intention étoit de vivre tranquille, & que je ne voulois plus m'occuper de médecine; j'ai tenu ma parole, & me suis refusé obstinément à toutes les sollicitations qui m'ont été faites à cet égard.

Le Prince Louis m'a fait de tems-en-tems l'honneur de me venir voir. Je me rappelle qu'un jour il me proposa de me faire faire connoissance avec une Dame appelée Valois de la Motte, & voici à quel sujet.

« La Reine, me dit M. le Cardinal de Rohan, est plongée dans la plus profonde tristesse, parce qu'on lui a prédit qu'elle devoit mourir dans son accouchement. Ce seroit pour moi le plus grand des plaisirs, si je pouvois parvenir à la désabuser, & à rendre le calme à son imagination. Madame de Valois voit la Reine journellement; vous me ferez un très-grand plaisir, si elle vous demande votre opinion, de lui dire que la Reine accouchera heureusement d'un Prince ».

Je consentis d'autant plus volontiers à ce que M. le Cardinal me demandoit, qu'en l'obligeant, je me trouvois indirectement dans le cas d'avoir une influence heureuse sur la santé de la Reine.

Etant allé le lendemain à l'Hôtel du Prince, j'y trouvai la Comtesse de la Motte; qui, après m'avoir dit beaucoup de choses obligantes, me parla ainsi: « Je connois à Versailles une personne de grande distinction, à laquelle on a prédit, ainsi qu'à une autre Dame, qu'elles devoient mourir toutes les deux dans leur accouchement; l'une est déjà morte & l'autre n'attend, qu'avec la plus vive inquiétude, l'instant où elle doit accoucher, si vous pouvez connoître la vérité de ce qui arrivera, ou si vous croyez qu'il soit possible d'en être instruit; j'irai demain à Versailles pour en faire le rapport à la personne intéressée; cette personne, ajouta-t-elle, est la Reine ».

Je répondis à la Comtesse de la Motte que toutes les prédictions étoient des sottises, qu'au surplus elle pouvoit dire à la personne de se recommander à l'Eternel; que ses premières couches avoient été heureuses & que celles-ci le seroient également.

La Comtesse de la Motte ne se contenta pas de cette réponse, elle insista pour obtenir de moi quelque chose de plus positif.

Je me rappelai alors la promesse que j'avois faite au Prince. Je pris un ton très-grave, & dis à la Comtesse de la Motte avec le plus de sérieux qu'il me fut possible : „ Madame, vous savez que j'ai quelques lumières sur la „ physique médécinale. J'en possède également quelques- „ unes sur le magnétisme animal. Mon avis est qu'une créa- „ ture innocente peut, en pareil cas, opérer avec plus „ de force que tout autre. Ainsi, si vous voulez connoître „ la vérité, commencez par me procurer une créature in- „ nocente ”.

La Comtesse me répondit : „ Puisque vous avez besoin „ d'une créature innocente, j'ai une nièce qui l'est infini- „ ment ; je l'amènerai demain ”.

J'imaginai que cette nièce innocente étoit un enfant de cinq à six ans. Je fus fort étonné en trouvant le lendemain, chez le Prince, une Demoiselle de quatorze à quinze ans, plus grande que moi : „ Voilà, me dit la Comtesse, l'inno- „ cente dont je vous ai parlé ”. J'eus besoin de composer mon visage pour ne pas éclater de rire. Mais enfin je tins bon, & dis à la Dlle. la Tour (c'est le nom de la nièce de la Comtesse de la Motte) „ Mlle. est il bien vrai que vous „ soyez innocente ” ? Elle me répondit avec plus d'affurance que d'ingénuité. „ Oui, M. ” He bien, Mlle. je vais „ dans un instant connoître si vous l'êtes ; recommandez „ vous à Dieu & à votre innocence. Mettez-vous derrière „ ce paravent, fermez les yeux & desirez en vous-même la „ chose que vous souhaitez voir ; si vous êtes innocente „ vous verrez ce que vous desirez voir ; mais si vous ne „ l'êtes pas, vous ne verrez rien ”.

La Dlle. la Tour se plaça aussi-tôt derrière le paravent, & je restai en dehors avec le Prince qui se trouvoit à côté de la cheminée, non pas en *extase*, comme l'a prétendu la Dmc. de la Motte ; mais la main sur sa bouche pour ne pas troubler, par un rire indiscret, nos graves cérémonies.

La Dlle. la Tour étant donc derrière le paravent, je me

mis, pendant quelques momens, à faire quelques gestes magnétiques; puis je lui dis: „Frappez un coup par terre, „avec votre pied *innocent*, & dites-moi si vous voyez „quelque chose”? „Je ne vois rien, me dit-elle”. „Eh „bien, Mlle. lui dis-je alors, en donnant un grand coup sur „le paravent, vous n'êtes point innocente”. A ces mots la Dlle. de la Tour, piquée de l'observation, s'écria: „Qu'elle „voyoit la *Reine*”. Je vis alors que la nièce innocente avoit été endoctrinée par la tante, qui ne l'étoit pas.

Desirant de voir comme elle joueroit son rôle, je lui demandai la description du fantôme qu'elle voyoit. Elle me répondit que la Dame étoit grosse; qu'elle étoit habillée de blanc, & elle détailla ses traits, qui étoient précisément ceux de la Reine. „Demandez, lui dis-je, à cette Dame „si elle accouchera heureusement”. Elle me répondit que la Dame baïssoit la tête, & qu'elle accoucheroit sans aucune suite fâcheuse. „Je vous commande, lui dis-je enfin, de „baïser respectueusement la main de cette Dame”. L'innocente baïsa sa propre main, & sortit de derrière le paravent, très-contente de nous avoir persuadé sur le chapitre de son innocence.

La tante & la nièce mangèrent des confitures, burent de la limonade & se retirèrent un quart d'heure après par un escalier dérobé. Le Prince me reconduisit chez moi, en me remerciant de ce que j'avois bien voulu faire pour l'obliger.

Ainsi finit une comédie, aussi innocente en elle-même, que louable dans son motif.

Trois ou quatre jours après, m'étant trouvé chez M. le Cardinal, avec la Comtesse de la Motte, ils me prièrent de recommencer le même badinage avec un petit garçon de cinq à six ans: je ne crus pas devoir leur refuser cette légère satisfaction. Pouvois-je imaginer qu'une plaisanterie de société seroit un jour dénoncée au ministère public comme un acte de forcellerie, une profanation sacrilèges des Mystères du Christianisme?

Le Prince m'ayant ainsi fait connoître la Comtesse de la Motte, me demanda ce que j'en pensois. J'ai toujours

ou la prétention d'être un peu connoisseur en physionomie. Je suis franc. Je répondis au Prince que je regardois la Comtesse de la Motte comme une fourbe & une intrigante. Le Prince m'interrompit, en disant que c'étoit une honnête femme; mais qu'elle étoit dans la misère. Je lui observai que s'il étoit vrai, comme elle le disoit, qu'elle fût particulièrement protégée de la Reine, elle jouiroit d'une meilleure fortune, & qu'elle n'auroit pas besoin de recourir à une autre protection.

Nous restâmes le Prince & moi chacun dans notre opinion. Il partit peu de tems après pour Saverne, où il séjourna un mois ou six semaines. A son retour il vint chez moi plus souvent que de coutume. Je le voyois inquiet, rêveur, chagrin. Je respectois son secret. Mais toutes les fois qu'il étoit question de la Comtesse de la Motte; je lui disois avec ma franchise accoutumée: *cette femme-là vous trompe.*

Quinze jours à-peu-près avant qu'il ne fût arrêté, il me dit: » Mon cher Comte, je commence à croire que vous avez raison, & que Madame Valois est une intrigante ». Et il me raconta alors, pour la première fois, l'histoire du collier, & me fit part des soupçons qu'il avoit conçus, & de la crainte qu'il avoit qu'en effet le collier n'eût pas été remis à la Reine; & moi de persister plus que jamais dans ma première opinion.

Le lendemain de cette conversation, le Prince me dit que le Comte & la Comtesse de la Motte s'étoient réfugiés chez lui, dans la crainte qu'ils avoient des suites de l'affaire, & qu'ils le prioient de leur donner des lettres de recommandation pour l'Angleterre ou pour les environs du Rhin. Le Prince m'ayant demandé mon avis, je lui dis qu'il n'y avoit qu'un parti à prendre; c'étoit de remettre cette femme entre les mains de la police, & d'aller raconter le fait au Roi ou à ses Ministres. Le Prince m'ayant objecté que la bonté & la générosité de son cœur s'opposoient à un parti aussi violent. „ Dans ce cas, lui répliquai-je, vous n'avez d'autre ressource que Dieu; il faudra qu'il fasse le reste, & je le souhaite ». M. le Cardinal n'ayant pas voulu donner au Comte & à la Comtesse de la Motte les lettres

de recommandation qu'ils desiroient, ils partirent pour la Bourgogne; & depuis je n'ai pas entendu parler d'eux.

Le 15 Août, j'appris, avec tout Paris, que M. le Cardinal de Rohan venoit d'être arrêté.

Quelques personnes me prévirent qu'étant ami de M. le Cardinal je pourrois bien l'être aussi. Mais convaincu de mon innocence, je répondis que j'étois résigné, & que j'attendrois patiemment dans ma maison la volonté de Dieu, & celle du Gouvernement.

Le 22 Août, à sept heures & demi du matin, un Commissaire, un Exempt, & huit hommes de la Police, se transportent chez moi. Le pillage commence en ma présence; on me force d'ouvrir mes secrétaires. Elixirs, baume, liqueurs précieuses, tout devient la proie des Sbires chargés de m'escorter. Je prie le Commissaire (1) de me permettre de me servir de ma voiture. Il a l'inhumanité de me refuser ce léger adoucissement. On me traîne à pied avec le plus grand scandale jusqu'à moitié chemin de la Bastille. Un fiacre se présente; j'obtiens la grace d'y monter. Le terrible pont-levis se baïsse, & je me vois conduit... mon épouse a subi le même sort. Ici je m'arrête en frémissant. Je tairai ce que j'ai souffert. J'épargnerai à la sensibilité du Lecteur, une image également douloureuse & révoltante. Je ne me permettrai qu'un seul mot, & j'atteste le Ciel que ce mot est l'expression de la vérité. Si l'on me donnoit le choix entre le dernier supplice & six mois de Bastille, je dirois sans hésiter : « Conduisez-moi à la Grève ».

Croiroit-on que l'innocence puisse être réduite à un tel degré d'infortune, qu'un décret de prise de corps soit pour elle un bienfait de la providence. Telle a été ma situation. Lorsqu'après cinq mois de captivité j'ai reçu la signification de ce décret tant désiré, l'huissier m'a paru un Ange du ciel descendu dans ma prison, pour m'annoncer avec des juges, la liberté de voir un Conseil, & la faculté de me justifier.

Le décret est du 13 Décembre, il m'a été signifié le 30 Janvier; & le même jour j'ai subi interrogatoire.

Je croirois n'avoir rempli qu'imparfaitement la promesse

---

(1) M. Chénon, le fils.

que j'ai faite au public de me montrer tel que je suis, si je ne mettois pas sous ses yeux une pièce qui peut l'éclairer sur mon caractère, mon innocence & la nature de l'accusation intentée contre moi.

*INTERROGATOIRE (1) subi par le Comte DE CAGLIOSTRO, le 30 Janvier 1786.*

DEMANDE. Quel est votre âge ?

REPOSE. 37 à 38 ans.

D. Votre nom ?

R. Alexandre Cagliostro.

D. Le lieu de votre naissance ?

R. Je ne puis assurer si je suis né à Malte ou à Médine ; j'ai toujours été avec un gouverneur qui m'a dit que mon extraction étoit noble, que j'ai perdu mes pere & mere à l'âge de trois mois, &c.

D. Combien y a-t-il de tems que vous êtes à Paris ?

R. J'y suis arrivé le 30 Janvier 1785.

D. Quand vous y êtes arrivé, dans quel endroit avez-vous été logé ?

R. Au Palais-Royal, dans un hôtel garni, où je suis resté vingt jours plus ou moins.

D. Quand vous êtes arrivé, aviez-vous avec vous l'argent nécessaire pour monter une maison ?

R. Très-sûrement, j'avois porté avec moi tout ce dont j'avois besoin pour prendre une Maison.

D. Où avez-vous pris cette Maison ?

R. Dans la rue S. Claude, sur le Boulevard.

D. Qui a pris cette Maison, vous ou le Prince ?

R. J'ai prié M. de Carbonnières de passer ce Contrat, n'en ayant jamais fait moi-même dans aucune partie du monde ; c'est par ce motif que j'ai prié M. de Carbonnières de faire les arrangemens & les marchés nécessaires, tant pour la Maison que pour le Tapissier, la Voiture, &c. &, de tems en tems, je lui fournissois l'argent nécessaire pour payer ces différens objets, dont il me donnoit ensuite les reçus.

---

(1) Il a été écrit de mémoire, mais ma mémoire est bonne, & je puis assurer au Lecteur qu'il n'y a dans cet Interrogatoire aucune omission essentielle.

D. Qui a pourvu à votre entretien ?

R. Toujours moi pour tout.

D. Mais le Prince alloit manger chez vous ?

R. Quoiqu'il vint chez moi , ce n'étoit pas moins à mes dépens que cela se faisoit , quelquefois cependant comme il venoit dîner avec ses amis ou protégés, il ordonnoit qu'on apportât de chez lui un ou deux plats ; mais , malgré tout cela , je ne remboursois pas moins tous les soirs à mon cuisinier la dépense faite dans le jour.

D. Avez-vous vu le Prince aussi-tôt votre arrivée ?

R. Non , mais deux ou trois jours après.

D. Quelle chose vous a-t-il dit aussi-tôt que vous l'avez vu pour la première fois ?

R. Il m'a engagé de rester à Paris sans voyager davantage.

D. Le Prince alloit-il tous les jours manger chez vous ?

R. Dans les commencemens , il venoit rarement dîner ; mais , depuis , il venoit trois ou quatre fois la semaine.

D. Avez-vous connu une Dame appelée *La Motte* ?

R. Certainement ; la première fois que je la vis , elle me dit que je l'avois vue , en habit d'homme , au bas de mon escalier à Strasbourg , qu'elle m'avoit demandé des nouvelles de la Marquise de Boulainvilliers ; que je lui avois répondu qu'elle étoit à Saverne , & quelle étoit partie le même jour pour l'aller joindre.

D. L'avez-vous vue depuis ici dans la maison du Prince ?

R. Très-certainement.

D. Mais étoit-elle avec une de ses Nièces ?

R. Non.

D. Mais vous avez fait une opération avec la Nièce ?

R. Permettez que je vous raconte le fait. (*Voyez la relation , pag. 24 & suivantes.*)

D. On dit que vous avez mis à la fille un crucifix sur le col , & des rubans de couleurs noire , verte , rouge , & autres couleurs , avec un tablier à frange d'argent , & que vous aviez fait jurer à genoux ladite fille ?

R. Cela est faux. Je crois seulement me ressouvenir que le Prince ajouta à la parure de cette fille , pour lui faire plaisir , quelques rubans. Je crois également que je me trouvai par hasard dans mes poches un tablier de

maçonnerie ordinaire ; mais je ne suis pas sûr qu'il ait servi à la fille. Oui ou non ; je m'en rapporte , là-dessus , à la mémoire du Prince , & ce qu'il dira deviendra véritable pour moi.

D. Avez-vous mis une épée , je ne fais comment , sur la même fille ?

R. Je ne fais autre chose sinon qu'ayant mon épée au côté , je me suis désarmé.

D. Et à l'égard du serment ?

R. Il est faux. Je vous ai déjà dit la raison pour laquelle j'ai fait tout ce que j'ai fait dans cette occasion.

D. Est-il vrai qu'après la seconde opération , la petite fille s'étant retirée , vous avez passé , avec le Prince & la Dame La Motte , dans une autre chambre , au milieu de laquelle il y avoit un poignard , des croix de S. André , une épée , des crucifix , des croix de Jérusalem , des Agnus Dei , & en outre le nombre de trente bougies allumées ; qu'alors vous aviez fait faire un serment à ladite Dame La Motte , en lui déclarant qu'il étoit nécessaire qu'elle jurât qu'elle ne diroit rien à personne de tout ce qu'elle verroit ; que vous aviez dit ensuite au Prince : “ Eh bien ! „ Prince , prenez ce que vous savez ” ; que le Prince aussitôt ouvrit son secrétaire , d'où il tira une boîte de bois blanc ovale , remplie de diamans sans être montés ; que vous aviez ajouté : “ Faites attention , Prince , qu'il y en a une autre que vous savez ” & qu'en effet le prince la prit & qu'il dit à la Dame La Motte : “ Eh bien , ma- „ dame , je vous donne six mille francs & ces diamans , „ vous les donnerez à votre mari , & vous lui direz de „ faire promptement le voyage de Londres , pour vendre „ & faire monter ces diamans , & de ne point revenir qu'il „ n'ait exécuté tout cela ”.

R. Cela est faux , faux & très-faux ; & j'ai des preuves du contraire.

D. Quelles sont les preuves que vous pouvez produire ?

R. D'abord , toutes les fois que s'est fait ce Magnétisme , c'est M. de Carbonières qui a préparé la chambre ; & , après la seconde opération achevée , il entra une personne res-

pectable que je ne veux point nommer ; mais le Prince Louis vous dira quelle est cette personne , parce que je ne veux point appeler un homme *respectable* pour une pareille bêtise. Le Prince Louis & ces deux personnes pourront bien dire qu'il n'y avoit dans la chambre ni croix , ni poignard , ni Agnus Dei ; que tout ce qu'on a pû dire , à cet égard , est faux , & qu'il n'a point été prononcé de serment ; toute la maison du Prince peut-être appelée en témoignage contre l'histoire des trente bougies ; les domestiques déposeront si la chambre étoit plus éclairée qu'à l'ordinaire.

D. Est-il vrai que vous ayiez donné l'espérance au Prince de le faire avancer dans le Ministère ?

R. Cela est faux , lui ayant toujours conseillé de quitter Paris , & de se retirer à Saverne , parce qu'il pourroit y faire beaucoup plus de bien , & vivre plus tranquillement.

D. Est-il vrai que vous ayiez dit ou fait croire au Prince , que votre femme étoit l'amie intime & confidente de la Reine , & qu'elle entretenoit une correspondance journalière avec la Reine ?

R. Parbleu , cela est trop fort ; & , si le Prince , dit cela , avec tout le respect que je lui dois , je dis que c'est une imposture.

M. le Rapporteur , me montrant alors un petit billet , me dit :

D. Connoissez-vous ce billet ; oui , ou non ?

L'ayant bien examiné , & reconnu pour une écriture contrefaite , je répondis :

R. Je ne fais ce que c'est que ce Billet , & je n'en connois point l'écriture ; ma femme & moi n'avons *jamais été à Versailles* ; & jamais nous n'avons eu l'honneur de connoître la Reine ; jamais nous ne sommes sortis de Paris. De plus , ma femme *ne sachant point écrire* (1) , comment tout cela pourroit il être possible ?

D. Le Prince ne vous a-t-il jamais donné des diamans ni à votre épouse ?

---

(1) Il arrive souvent que les dames Romaines , les mieux élevées , ne savent pas écrire. C'est une précaution que l'on prend pour éviter les intrigues d'amour.

R. Jamais je n'ai eu d'autre chose que ceci.

Lorsque j'étois à Strasbourg, j'avois une pomme de canne très-curieuse, contenant une montre à répétition, entourée de diamans, j'en fis cadeau au Prince, il voulut m'offrir quelques autres bijoux en échange; mais je les refusai, ayant toujours eu plus de plaisir à donner qu'à recevoir. Il est vrai que toutes les fois qu'arrivoit la fête de ma femme, le Prince lui faisoit quelques présens; mais je crois que tous ont consisté en ceci: dans un Saint-Esprit, dans un entourage de mon portrait, qui étoit en perle, & que le Prince fit remplacer par de petits diamans, & dans une petite montre avec sa chaîne en petits diamans, dont il y en avoit cinq, un peu plus gros que les autres; quant au reste de mes diamans, ils sont connus dans toutes les Cours Etrangères où j'ai été. La preuve est facile à faire. Je suis à la Bastille; ma femme y est également, ainsi que toute ma fortune. Vous n'avez qu'à examiner & vous convaincre de la vérité.

D. Mais vous faites de la dépense; vous donnez beaucoup, vous ne prenez rien; vous payez tout le monde; comment faites vous donc pour avoir de l'argent?

R. Cette demande n'a aucun rapport au fait dont il s'agit; mais je veux bien vous satisfaire. Eh! qu'importe de savoir si je suis le fils d'un monarque, ou le fils d'un pauvre, & pourquoi je voyage sans vouloir me faire connaître? qu'importe de savoir comment je fais pour me procurer de l'argent? aussi-tôt que je respecte la Religion & les Loix, que je paie tout le monde, que je ne fais que du bien & jamais de mal, la question que vous me faites devient inutile & ne convient point. Mais sachez que j'ai toujours eu du plaisir de ne point satisfaire là-dessus la curiosité du Public, malgré tout ce qu'on a dit de moi lorsqu'on a débité que j'étois l'homme de 1,400 ans, le Juif errant, l'Ante-Christ, le Philosophe inconnu, & enfin toutes les horreurs que la malice des méchans pouvoit inventer. Je veux bien cependant vous avouer ce que je n'ai jamais voulu dire à personne. Apprenez que la ressource que j'ai est qu'aussi-tôt que je vais dans un pays, j'ai un *banquier*

quel qui me fournit tout ce qui m'est nécessaire, & qui en est remboursé ensuite. Comme, par exemple pour la France, j'ai *Sarrafin de Basle*, lequel me donneroit toute sa fortune si je la voulois, ainsi qu'à Lyon *M. Sanctofar*; mais j'ai toujours prié ces M. M. de ne jamais dire qu'ils étoient mes *Banquiers*; & j'ai, en outre, d'autres ressources dans diverses choses qui me sont connues.

D. Le Prince vous a-t-il fait voir un billet avec la signature *Marie-Antoinette de France*.

R. Je crois que, 15 ou 20 jours avant d'être arrêté, il me montra le billet dont vous me parlez.

D. Qu'est-ce que vous en avez dit ?

R. J'ai dit que je ne pouvois pas croire autre chose sinon que la Dame de la Motte étoit une fourbe, & qu'elle trompoit le Prince. En effet j'ai toujours dit au Prince de prendre garde à elle, & qu'elle étoit une scélérate; mais le Prince n'a jamais voulu me croire, & j'ai constamment pensé que le billet étoit faux.

D. Voyez ce billet, & dites-moi si c'est le même ?

M. le Rapporteur me montra alors un billet dans lequel je vis le nom de *Marie-Antoinette de France*. Mais, ayant remarqué qu'il étoit rempli de chiffres, je répondis :

R. Je ne puis attester que ce soit le même, parce qu'il s'y trouve des chiffres que je n'y avois pas vus.

D. Mais sachez que ces chiffres sont faits par nous.

R. Cela est égal pour moi; je dis qu'en ma conscience je ne puis pas certifier que ce soit le même; & outre cela je l'avois trop peu examiné parce que comme c'étoit une affaire qui ne me regardoit pas, il ne m'importoit guères de savoir s'il étoit vrai ou faux.

D. Est-il vrai qu'avant d'entrer à la Bastille vous vouliez acheter une maison de 150 mille écus.

R. Cela est faux. Je me souviens seulement qu'un jour, en me faisant coiffer par mon perruquier, quel-

ques personnes me parlèrent d'un pavillon qu'une compagnie de mes amis vouloit acheter, & que je dis que bien volontiers je le prendrois pour moi; mais je ne tins, ce propos qu'en l'air, & sans dessein; les personnes qui vouloient acheter cette maison étoit M. de Bondy & autres.

*Nota.* L'Interrogatoire étoit clos lorsque je me suis rappelé cette dernière circonstance. M. le Rapporteur n'a pas cru qu'il fût nécessaire de l'ajouter à ma réponse.

J'ai promis qu'après m'être fait connoître, je répondrois en ce qui me concerne, aux imputations injurieuses que s'est permises la Comtesse de la Motte. Cette tâche sera aussi fatigante pour moi, que fastidieuse pour le Public. N'importe; je la remplirai scrupuleusement, en priant toutefois les Lecteurs qui me connoissent, & ceux qui sont faits pour m'apprécier, de ne pas se donner la peine de lire cette partie de ma défense.

*RÉFUTATION de la partie du Mémoire de la Comtesse DE LA MOTTE, qui concerne le Comte de CAGLIOSTRO.*

*EXTRAIT DU MÉMOIRE.*

La Comtesse de la Motte débute ainsi, dès son exorde, page 3.

„ Ici s'introduit l'un de ces personnages que le Vul-  
 „ gaire ignorant appelle des Hommes extraordinai-  
 „ res, *Empirique*, Rêveur sur la Pierre Philosophale,  
 „ *Faux Prophète* dans les Sectes dont il se dit instruit,  
 „ *Profanateur* du seul culte vrai, & qualifié par lui-  
 „ même *Comte de Cagliostro*. Ouir, *dépositaire*, de la  
 „ part de M. de Rohan, du splendide Collier, Ca-  
 „ gliostro l'a dépecé pour en grossir le trésor oculte  
 „ d'une fortune inouïe „

## OBSERVATION 8.

Quelque chose qu'on ait pu dire du style qui règne dans la Défense de la Comtesse de la Motte, il a du moins un avantage incontestable, c'est celui de renfermer beaucoup d'injures dans un petit espace. Au surplus mon intention n'est pas de m'ériger en censeur de la partie grammaticale du Mémoire ; j'aurois même passé sous silence cette légère observation, si, contente de blesser la Langue, la Comtesse de la Motte eût respecté, dans ses écrits, le Public, la décence & la Vérité.

Passons donc aux injures.

„ *Empirique* dans l'art des cures humaines „

*Empirique !* Je me rappelle d'avoir souvent entendu ce mot dans la bouche de certaines personnes ; mais je n'ai jamais pu savoir au juste ce qu'il signifioit. Auroit-on voulu par-là désigner un homme qui, sans être Docteur, a des connoissances en Médecine, qui va voir les malades, & ne fait point payer ses visites, qui guérit les pauvres comme les riches, & ne reçoit d'argent de personne : en ce cas, j'en conviens, j'ai l'honneur d'être *Empirique*.

“ *Bas Alchimiste* „

Alchimiste ou non, la qualification de *bas* ne convient qu'à ceux qui demandent & qui rampent ; & l'on fait si jamais le Comte de Cagliostro a demandé des grâces ou des pensions.

“ *Rêveur* sur la Pierre Philosophale „

Quelque soit mon opinion sur la Pierre Philosophale, je me suis tu ; & jamais le Public n'a été importuné de mes *réveries*.

“ *Faux Prophete*, &c.

Je ne l'ai pas toujours été. Si M. le Cardinal de Rohan m'eût cru, il se seroit défié de la Comtesse de

la Motte; & nous ne serions pas où nous sommes.

„ *Profanateur du seul Culte vrai* „.

Ceci est plus sérieux. J'ai toujours respecté la Religion. Je livre ma vie & ma conduite extérieure à l'inquisition des Loix : quant à mon intérieur, Dieu seul peut m'en demander compte.

“ *Qualifié par lui-même Comte de Cagliostro* „.

J'ai porté dans toute l'Europe le nom de *Cagliostro* : Quant à la qualité de *Comte*, on peut juger par l'éducation que j'ai reçue, & par les égards qu'ont eu pour moi le Muphti Salahaym, le Chérif de la Mecque, le grand Maître Pinto, le Pape Rezzonico, & la plupart des Souverains de l'Europe, si ce n'est pas plutôt un déguisement qu'une *qualification*.

“ *Dépositaire du splendide Collier* „.

Je n'ai jamais été *dépositaire* du Collier; je ne l'ai jamais vu.

“ *Cagliostro l'a dépecé pour en grossir le trésor occulte d'une fortune inouïe* „.

Si ma fortune est *inouïe*, si je suis possesseur d'un *trésor occulte*, je n'avois donc pas besoin, pour m'enrichir, de *dépecer* un collier.

Quand un homme est assez riche, assez grand pour avoir pu dédaigner, toute sa vie, les bienfaits des Souverains, & pour avoir refusé constamment des dons que le commun des hommes peut recevoir sans s'avilir, il ne flétrit pas, en un moment, la gloire d'une vie sans reproche; il ne descend pas tout-à-coup de la magnificence d'un Prince à des actions déshonorantes, où l'homme ne peut être conduit que par un excès d'inconduite & de dissipation.

#### EXTRAIT DU MÉMOIRE.

La Comtesse de la Motte continue:

„ Pour voiler son vol, Cagliostro a commandé à

„ M. de Rohan , par l'empire qu'il s'est créé sur lui ;  
 „ d'en faire vendre & d'en faire monter de foibles  
 „ parcelles à Paris par la Comtesse de la Motte ; d'en  
 „ faire monter & vendre des portions plus considéra-  
 „ bles , en Angleterre , par son mari „

## OBSERVATIONS

L'intention de la Comtesse de la Motte dans cette fable dénuée de vraisemblance, a été de tourner en ridicule la personne de M. le Cardinal de Rohan, en le représentant non comme mon ami, mais comme un esclave tellement soumis à mes volontés, qu'en lui *commandant* de se rendre complice d'un *vol* dont le bénéfice eût été tout entier pour moi, il n'hésite pas à *m'obéir*.

Une pareille assertion, réunissant à la fois l'extravagance & l'indécence, ne mérite pas une réponse sérieuse.

Elle peut cependant devenir précieuse au procès, en ce qu'elle contient un aveu formel qu'une partie des diamants provenant du collier, a été vendue en France par la Comtesse de la Motte ; & qu'une autre partie l'a été en Angleterre par le Comte de la Motte,

## EXTRAIT DU MÉMOIRE.

On trouve dans le Mémoire de la Comtesse de la Motte page 23, ces expressions :

„ Ce sont ici les *vastes projets* de Cagliostro, qui,  
 „ voilés d'abord, se sont *développés* par des *commen-*  
 „ *cements*, des *progrès*, une *issue* également meurtrière  
 „ pour M. le Cardinal & la D<sup>me</sup> de la Motte „

## OBSERVATIONS.

Les développements dont parle ici la Comtesse de

la Motte, ces vastes projets qui sont d'abord voilés & qui se développent ensuite par des commencemens, des progrès, une issue, supposent au moins une année entière, consacrée à l'intrigue, avant de parvenir à se rendre maître du Collier.

Mais comment concilier cette supposition avec la vérité ?

Je suis venu à Paris en 1783 pour la première fois ? mais je n'y ai resté que treize jours, occupé du matin au soir à traiter des malades, ce n'est certainement pas alors que j'ai pu m'occuper d'intrigue. Voyons s'il est possible que je m'en sois mêlé dans mon dernier voyage.

La plainte rendue par M. le Procureur-général annonce que les négociations, relatives au Collier, ont été faites à la fin de Janvier 1785; elle annonce que c'est le 29 Janvier que les Jouaillers ont mis leur acceptation au bas des propositions présentées par M. le Cardinal de Rohan, & que le Collier a été livré dans la matinée du premier Février.

Je suis arrivé à Paris (le fait est facile à vérifier) le 30 Janvier 1785, à neuf heures du soir.

Tout étoit donc consommé lors de mon arrivée, si l'on en excepte la livraison du Collier qui a eu lieu trente-six heures après.

J'étois à Lyon pendant le temps des négociations. J'étois à Bordeaux dans le temps de l'apparition de la fausse Reine dans les bosquets de Trianon.

Je serois donc arrivé à Paris exprès pour recueillir le fruit d'une intrigue qu'un autre que moi auroit tramée.

Quelle absurdité!

Et je suis décrété de prise-de-corps!

Et les vouées de la Bastille retentissent depuis six mois de mes gémissemens & de ceux de mon épouse infortunée!

Et les cris de l'innocence opprimée n'ont pas encore pu frapper l'oreille du plus juste des Rois.

Mais continuons la lecture du libelle.

EXTRAIT DU MÉMOIRE.

La Comtesse de la Motte, après avoir prétendu prouver la nécessité de me décréter, & m'avoir traité d'*escroc*, d'*être aérien*, &c. s'exprime ainsi :

„ Que répondra-t-il au premier article de son Inter-  
 „ rogatoire ? Son nom, son surnom, ses qualités...  
 „ lui le Comte, la femme attachée à sa fortune la  
 „ Comtesse de Cagliostro.,

OBSERVATIONS.

Ce n'étoit donc pas assez au défenseur de la Comtesse de la Motte de me calomnier, de m'injurier. Il m'attaque dans la partie la plus sensible de mon existence. Il veut avilir mon épouse. Ah ! j'aurois pu pardonner ce qui m'étoit personnel. Mais ma femme ! que lui a-t-elle fait ? qu'a-t-elle fait à la Comtesse de la Motte ? Comment un homme qui a un caractère public, se permet-il d'en abuser pour abreuver d'amertume le cœur d'une créature innocente & vertueuse, qui n'est point sa partie adverse, contre laquelle il n'y a ni plainte ni décret, à laquelle lui-même ne peut rien reprocher que le malheur d'avoir uni sa fortune à la mienne.

Ce qu'il y a de certain c'est que depuis seize années que j'ai le bonheur d'être uni à la Comtesse de Cagliostro par les nœuds les plus légitimes, elle ne m'a jamais quitté ; que jamais elle n'a fait un pas qui ne puisse être avoué par la plus sévère décence & la plus scrupuleuse délicatesse, & que, s'il est dans la Nature une femme que la calomnie a dû respecter, c'est la mienne.

Quand aux preuves qu'on prétend être en droit d'exiger de la célébration de notre mariage, je m'engage, s'il

le faut, à les rendre publiques, lorsque j'aurai recouvré la liberté & mes papiers.

EXTRAIT DU MÉMOIRE.

La Comtesse de la Motte ose dire qu'un de mes domestiques se vante d'être depuis 150 ans à mon service; que quelquefois je me donne 300 ans; que, d'autres fois, je me vante d'avoir assisté en Galilée aux noces de Cana, & que c'est pour parodier la *transformation miraculeuse des espèces dénaturées* que j'ai imaginé de multiplier le collier dépecé en cent manières & cependant remis entier, dit-t-on, à une auguste Reine;

Que je suis tantôt Juif Portugais, tantôt Grec, tantôt Egyptien d'Alexandrie, dont j'ai rapporté en Europe les allégories & les *sortilèges*,

Que je suis un de ces *extravagans rose-croix* qui possèdent l'art de faire converser avec les morts; que je traite les pauvres pour rien, mais que je *vends* pour quelque chose *l'imortalité aux riches*.

Que ma société est composée de visionnaires de tous les rangs.

Elle finit par donner à entendre que j'ai fait quelques mauvaises actions dans certaines Cours de l'Europe, & que quelques-unes sont de la connoissance de la D<sup>me</sup> Bohmer.

OBSERVATIONS.

On s'attend bien que je ne répondrai pas en détail à ce torrent d'injures & d'absurdités.

Je l'ai déjà dit; j'ai été élevé comme fils de Parens Chrétiens. Je n'ai jamais été ni Juif ni Mahométan. Ces deux Religions laissant sur ceux qui les ont professées des empreintes ineffaçables; on peut constater la vérité de ce que j'avance; & , plutôt que de lais-

ser à cet égard l'ombre d'un doute, je me soumettrai, s'il le faut, à une vérification plus honteuse pour ceux qui l'exigent que pour celui qui la souffre.

Au surplus je désirerois bien que la Comtesse de la Motte daignât particulariser les faits qu'elle m'impute. Qu'elle dise sans crainte quel est le riche à qui j'ai vendu l'immortalité. Qu'elle veuille bien citer un seul de ces hauts faits qui m'ont fait connoître dans les Cours de l'Europe; sur-tout je la défie de déclarer quelles sont parmi les mauvaises actions qu'elle m'impute celles qui sont à la connoissance de la D<sup>me</sup> Bohmer.

Si la Comtesse de la Motte, contente de me dire des injures vagues, & de faire, en parlant de moi, des réticences perfides, ne répond pas à des défis aussi formels, je lui déclare, une fois pour toutes, que je me contenterai, moi, de faire à toutes ses réticences, à toutes ses injures passées, présentes & futures, une réponse bien laconique, bien claire, bien énergique, que l'auteur des Provinciales faisoit autrefois, en pareil cas, à une société puissante, réponse que la civilité me défend de mettre en François, mais que la Comtesse de la Motte pourra se faire expliquer par ses conseils, *mentiris impudentissimè.*

#### EXTRAIT DU MÉMOIRE.

La D<sup>me</sup> de la Motte raconte ensuite, à sa manière, l'histoire du Magnétisme exercé sur sa nièce. C'est-à-dire en y ajoutant une foule de circonstances contraires à la vérité, & en y faisant entrer l'histoire du Collier avec une maladresse & une invraisemblance qu'elle ne prend pas même le soin de déguiser.

Elle met dans la bouche de M. le Cardinal de Rohan, Académicien, homme de Cour, des phrases d'une platitude tellement révoltante que le dernier des laquais rougiroit de les avoir proférées. Elle entend derrière un

paravent le cliquetis des baisers qu'un *bel ange* & sa Niece se donnent réciproquement.

Sur une table sont accumulés les objets les plus propres à exciter la terreur. Ce sont des épées croisées, des rubans de différentes couleurs, des croix de différens Ordres, un poignard & une *caraffe d'eau extrêmement claire*; &, pour comble d'horreur, " ce sombre spectacle est éclairé par un luminaire étonnant „

A la suite de ce bizarre appareil, je fais jurer à la Comtesse de la Motte de garder le secret; puis j'ordonne au Prince d'aller chercher une *grande boîte blanche*. Nous l'ouvrons; & le Prince donne la commission à la Comtesse de la Motte de vendre & de faire vendre par son mari, une certaine quantité de Diamans.

#### OBSERVATIONS.

Il faut, ou que la Comtesse de la Motte ait perdu tout-à-fait la tête, ou qu'elle ait une bien grande confiance dans la crédulité de ses Juges, pour espérer qu'elle pourra se tirer d'affaire, en débitant de semblables absurdités.

J'ai déjà rendu compte, page 25 & suivantes, du fait, tel qu'il s'est passé, & du motif honnête qui m'avoit porté à me prêter à cette comédie. M. le Prince de Luxembourg & M. de Carbonnières (1) pourront attester, s'il en est besoin, la vérité de la réponse portée dans mon Interrogatoire.

#### EXTRAIT DU MEMOIRE.

“ Le premier ou le deux Août, M. le Cardinal „ montra à la Comtesse de la Motte une petite lettre „ à vignettes, qu'il plia de haut & de bas, pour ne

---

(1) Auteur de l'excellente traduction des *Voyages de Coxe*.

„ lui laisser lire que le milieu. La Dame la Motte  
 „ lit : ( ceci mérite attention ) *J'envoie par la petite*  
 „ *Comtesse. . . & à la suite un nombre de chiffres que*  
 „ la Dame de la Motte ne put pas additionner, elle  
 „ lit encore : *Pour tranquilliser ces malheureux, je se-*  
 „ *rois fâché qu'ils fussent dans la peine. A cette lecture;*  
 „ M. de Rohan s'écrie : “ M'auroit-elle trompé! la  
 „ petite Comtesse! Mais cela est impossible; je con-  
 „ nois trop *madame de Cagliostro* „ Et point d'équi-  
 „ voque ici avec la Comtesse de la Motte, qui étoit  
 „ présente, à qui il auroit dit : *M'auriez-vous trompé ?*  
 „ Mais je connois trop *madame de Cagliostro* „

## OBSERVATIONS.

Toujours des fables ; jamais ni preuves ni vraisem-  
 blance. Que veut dire la Comtesse de la Motte par  
 cet entortillage ? A qui la lettre étoit-elle adressée ?  
 Elle ne parle pas de l'adresse, Par qui étoit-elle écri-  
 te ? Par mon épouse ? J'ai déjà dit qu'elle ne savoit  
 pas écrire. Par moi ? Je n'écris jamais en François,  
 & très-rarement en Italien. Par M. le Cardinal de  
 Rohan ? Pourquoi n'auroit-il lu à la Comtesse de la  
 Motte qu'une partie de la lettre, & lui auroit-il soi-  
 gneusement caché le surplus ? Pourquoi cette exclam-  
 ation en lisant trois ou quatre mots d'une lettre écrite  
 par lui ? Quelle est cette tromperie dont il soup-  
 çonne un instant mon épouse ? Pourquoi, en parlant  
 d'elle, la nomme-t-il tantôt, avec familiarité, *la petite*  
*Comtesse*, tantôt avec respect, *Madame de Cagliostro* ?  
 Ce que l'on voit clairement dans cette partie du Mé-  
 moire de la Comtesse de la Motte, c'est que, pour  
 me porter tous les coups à la fois, elle a cherché à  
 impliquer mon épouse dans une affaire dont elle n'a  
 jamais eu la plus légère connoissance.

La Comtesse de la Motte termine ainsi sa longue diatribe :

EXTRAIT DU MEMOIRE.

„ Il faut que le *Personnage* apprenne, par une nouvelle Instruction, que, si depuis long-temps des Tribunaux éclairés ne condamnent plus à des *peines capitales* le *sortilège*, proprement dit, les mêmes Tribunaux se sont réservés des censures, lorsque le *sortilège* est accompagné de *maléfices*, de *vols*, d'*escroqueries*, & sur-tout lorsqu'il se multiplie par des *élevés* & dans des *écoles* „

OBSERVATIONS.

Ainsi la Comtesse de la Motte regrette de n'être plus dans ces temps heureux, où une accusation de *sortilège* m'eût conduit au bûcher. Ainsi la Comtesse de la Motte me représente comme formant des élèves en *forcellerie*, & leur donnant des leçons de *vol* & d'*escroquerie*. Quels sont donc les hommes assez vils pour venir écouter les leçons d'un tel maître ? Ce ne sera certainement pas dans ma société que la Comtesse de la Motte pourra les trouver. Je ne crois pas devoir citer ici les personnes qui m'ont fait l'honneur de fréquenter ma maison ; mais je puis dire, avec vérité, qu'il n'en est pas un seul que l'homme le plus délicat & le plus difficile dans ses liaisons ne fût honoré de connoître.

Au surplus ; je suis persuadé que la Comtesse de la Motte m'a fait tout le mal qu'elle m'a fait, moins par haine contre moi, que dans le dessein de se justifier ; mais, quelle qu'ait été son intention, je lui pardonne, autant qu'il est en moi, les larmes amères qu'elle m'a fait répandre. Et qu'elle ne pense pas que ce soit de ma part une modération affectée. Du sein de la prison où elle m'a entraîné, j'invoquerai pour elle la

élément des Loix, & si, lors qu'enfin mon innocence & celle de mon épouse seront reconnues, le plus juste des Rois croit devoir quelque dédommagement à un Etranger infortuné, qui ne s'étoit fixé en France que sur la foi de sa parole royale, de l'hospitalité & du droit des gens; la seule satisfaction que je demande, c'est que Sa Majesté veuille bien accorder, à ma prière, la grâce & la liberté de l'infortunée Comtesse de la Motte.

Cette grâce, si je l'obtiens, ne peut blesser la Justice. Quelque coupable que puisse être la Comtesse de la Motte, elle est assez punie. Ah! l'on peut en croire ma douloureuse expérience; il n'est point de forfaits que six mois de Bastille ne puissent expler.

Vous avez lu, Juges & Citoyens! Tel est l'homme qui se fit connoître à Strasbourg, à Bordeaux, à Lyon, à Paris, sous le nom de *Comte de Cagliostro*. J'ai écrit ce qui suffit à la Loi, ce qui suffit à tout autre sentiment que celui d'une vaine curiosité.

Direz-vous que ce n'est pas assez? Insisterez-vous encore pour connoître plus particulièrement la Patrie, le nom, les motifs, les ressources de cet inconnu? Que vous importe, François? Ma Patrie est, pour vous, le premier lieu de votre Empire où je me suis soumis avec respect à vos Loix; mon nom est celui que j'ai fait honorer parmi vous; mon motif est Dieu; mes ressources, mon secret. Quand, pour soulager l'infirmes, ou pour nourrir l'indigent, je demanderai à être admis ou dans vos Corps de médecine, ou dans vos sociétés de bienfaisance; alors vous m'interrogerez; mais faire au nom de Dieu, tout le bien que je puis faire, est un droit qui n'exige, ni nom, ni Patrie, ni preuves, ni caution.

François! n'êtes-vous que curieux? vous pouvez lire ces vains écrits où la malice & la légèreté se sont plues

à verser sur l'*ami des hommes* l'opprobre & le ridicule.  
 Voulez-vous, au contraire, être bons & justes ? n'interrogez point ; mais écoutez & aimez celui qui respecta toujours les Rois, parce qu'ils font dans les mains de Dieu, les Gouvernements parce qu'il les protège, la Religion par ce qu'elle est sa loi, la loi par ce qu'elle en est le supplément, les hommes enfin, parce qu'ils font comme lui ses enfans.

Encore une fois, n'interrogez point ; mais écoutez & aimez celui qui est venu parmi vous faisant le bien, qui se laissa attaquer avec patience, & se défendit avec modération.

Signé, le Comte DE CAGLIOSTRO.

M. TITON DE VILLOTRAN, Rapporteur.

Me THILORIER, Avocat.

BRAZON, Proc.

**F I N**



## T A B L E.

<i>E</i> Tat de la Question,	page 6
Confession du Comte Cagliostro,	8
Copie des Lettres de M. de Vergennes, de M. de Miroménil, & de M. de Ségur,	20
& suiv.	
Interrogatoire du Comte de Cagliostro, le 30 Janvier 1786,	28
Réfutation de la partie du Mémoire de la Comtesse de la Motte, qui concerne le Comte de Cagliostro,	34 & suiv.

Fin de la Table.

